



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/WG.170/3
20 mai 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des Structures focales nationales
du Programme d'actions prioritaires

Split, 24-26 juin 1987

RAPPORT
SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES
EN 1986



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



UNEP/WG.170/3
20 mai 1987

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion des Structures focales nationales
du Programme d'actions prioritaires

Split, 24-26 juin 1987

RAPPORT
SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES
EN 1986

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE
PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT
SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES
EN 1986

Programme d'Actions Prioritaires
Centre d'Activités Régionales
Split, janvier 1987

I RESUME

1. Dans le cadre du plan de travail pour 1986, approuvé par la Quatrième Réunion Ordinaire des Parties Contractantes à la Convention de Barcelone (Gênes, septembre 1985), le Centre d'Activités Régionales du Programme d'Actions Prioritaires coordonne 10 actions prioritaires et 2 activités spécifiques.
2. Quatorze études de démonstration et 68 autres documents ont été préparés, 13 réunions d'experts (avec la participation des organismes intéressés du système des N.U.), une réunion de travail, 5 séminaires, 14 missions (quelques-unes avec la participation de l'OMS et de la FAO) et un nombre d'autres réunions ont été organisés. De même, on est en train de préparer des textes pour 1987 (3 séminaires, 3 ateliers et 2 cours de formation). Dans 3 actions prioritaires, des activités liées à la définition et à la promotion de projets de coopération se poursuivent (pour le projet concernant la réduction des risques sismiques, une portion de moyens financiers a été assurée). Enfin, des Répertoires des institutions et experts méditerranéens dans 3 domaines prioritaires ont été complétés et publiés.
3. Avant la fin de 1986, les processus d'enquête et de reconnaissance ainsi que l'identification des besoins spécifiques des pays (des aires sous-régionales) ont été achevés pour la plupart des actions. Pour chacune d'elles, un ou deux séminaires ont été organisés et des documents thématiques et/ou des propositions de projets co-opératifs ont été préparés. Répertoires des institutions et experts, Gestion des ressources en eau, Planification intégrée des zones côtières méditerranéennes, Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques, Aménagement du territoire dans les zones sismiques, Aquaculture et Evaluation des impacts sur l'environnement appartiennent à ce groupe d'actions; d'autres actions, telles que Gestion des déchets solides et liquides, Protection des sols, Développement du tourisme en harmonie avec l'environnement, Sources d'énergie renouvelables et Interrelations côte - arrière-pays, devrait pouvoir s'épanouir au cours de 1987.
4. Les Parties Contractantes ont été bien représentées dans toutes les actions; leur contribution et leur activité ont considérablement accru. Sur 7 actions pour lesquelles le Programme attend un engagement direct des pays, à une action prennent part 12 pays; à deux autres 13 pays; tandis qu'à une action participent même 14 pays.
5. Dans toutes les actions, une fructueuse coopération a été établie avec plusieurs organisme du système des N.U. et avec les différentes organisations internationales (OMS, PNUD, FAO, UNESCO, UNCHS, MEDRAP, OMT, ICCROM, ACSAD). Lors de la mise en oeuvre des activités, on a évité la dispersion des efforts, tout en assurant l'utilisation de connaissances internationales poussées et l'allocation raisonnée de ressources. Dans toutes les activités communes, le PAP/CAR a fourni une composante environnementale, les Agences assurant leur expertise professionnelle.
6. Le réseau d'experts et d'institutions a été consolidé et élargi, ceci facilitant le choix futur de spécialistes pour chacune des actions.

7. Dans presque la totalité des pays, ont été renforcées les relations avec les Points Focaux Nationaux qui apportent une contribution toujours croissante et un encouragement valable aux processus de formulation de tâches et de sélection de sujets dans les actions prioritaires.

8. Depuis 1986, les activités ont continué d'être orientées vers des résultats concrets (envoi de missions dans maints pays, préparation de guides, organisation d'ateliers sur les thèmes méthodologiques, cours de formation destinés aux spécialistes et aux professionnels, tables-rondes pour les décideurs, formulation de proposition de projets co-opératifs).

9. Une large participation des pays méditerranéens aux activités du PAP en 1986 a rendu possible l'examen de l'état de l'environnement et des problèmes particuliers liés à l'exploitation des ressources dans un pays et/ou une subrégion. Cela a également facilité la formulation des activités futures afin de déterminer des programmes spécifiques visant à un pays (ou à une subrégion).

10. Grâce à l'aide de l'Unité de coordination du PAM, le PAP/CAR publie depuis 1986 son Bulletin en arabe, avec l'espoir d'en faire autant avec tous les autres rapports importants.

11. Suivant les conclusions de la Réunion conjointe des Structures Focales Nationales du Plan Bleu et du Programme d'Actions Prioritaires (Athènes, avril 1986), chaque rapport du PAP englobe un résumé, un choix de documents pour chaque action étant publié sous forme d'un Rapport technique du PAM (Technical Report Series). Une telle manière de présentation des documents devrait faciliter et promouvoir l'utilisation de résultats du PAP dans la Région.

12. Pour la première fois, une partie d'activités du PAP a été organisée hors Yougoslavie (des séminaires à Athènes, à Palma de Majorque et à Gênes; un groupe de travail à Malte). Cela s'est avéré utile, quoique un peu plus coûteux. Grâce à l'aide des médias, les affaires du PAP ont suscité l'attention de nombreux experts locaux qui avaient été mis au courant des projets du PAP et du PAM. A ces moments-là, ces relations à haut niveau ont été établies, ceci ouvrant des perspectives d'une permanente co-opération suivie d'effet, dans les domaines intéressant les pays-hôtes.

13. La coopération avec l'Unité de coordination du PAM, le Plan Bleu et le MEDPOL a été très constructive et créative, au bénéfice du PAP.

14. La coopération avec les autorités du pays-hôte du PAP/CAR a été permanente et efficace. Leur appui financier couvrant les coûts toujours croissants d'administration et de locaux ainsi que ceux de l'Organisation de support, ont permis au PAP/CAR d'effectuer sans difficulté ses activités considérablement élargies. Le statut du Centre en tant qu'organisme spécifique national auquel les Parties Contractantes ont confié l'exécution du Programme, est en train d'être défini.

15. La coopération avec les Points Focaux Nationaux a été améliorée et élargie. L'active participation des Points Focaux à la formulation du Programme, au choix de sujets d'intérêt pour les pays qu'ils représentent, ainsi qu'à la présentation et à l'utilisation des résultats du PAP a été d'importance vitale pour la future orientation du PAP. Le Centre exprime ainsi sa gratitude à tous les Points Focaux pour leur contribution aux activités effectuées en 1986.

16. Les questions restées en suspens concernant la présentation de résultats au publique, la traduction de documents en anglais, français et autres langues des pays de la Région devraient être abordées pour trouver des possibilités de prise de décisions appropriées.

17. La dépréciation du dollar, qui à son tour a causé d'importantes difficultés financières, a engendré des problèmes dans la mise en oeuvre du Programme, augmentant ainsi des frais du PAP couverts par le Fonds d'Affectation Spéciale et par le pays-hôte du Centre. Cela a entravé l'efficacité du travail du Centre et de sa structure d'organisation.

I RENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

1. Le plan de travail du PAP pour 1986 ainsi qu' une proposition de programme et de budget pour la période 1986-1987 (UNEP.WG.129/7) ont été examinés à la Réunion conjointe des Points Focaux Nationaux du Plan Bleu et du PAP (Athènes, mai 1985). Les points de départ du Programme étaient les suivants:

- (a) conclusions et recommandations de la Première réunion des Points Focaux Nationaux du PAP tenue à Split en 1982 (MAP/PAP/FP.1);
- (b) conclusions et recommandations de la Troisième réunion ordinaire des Parties Contractantes tenue à Dubrovnik en 1983 (UNEP/IG.43/6);
- (c) conclusions et recommandations de la Réunion extraordinaire des Parties Contractantes tenue à Athènes en 1984 (UNEP/IG.45/15);
- (d) expériences acquises et résultats obtenus lors de la phase de début des activités pendant la période 1983-1985 (UNEP.WG.129/4);
- (e) réunions du PAP et du PB sur l'harmonisation des activités et accords avec divers organismes du système des N.U.

En 1985, la Réunion conjointe des Points Focaux Nationaux du PB et du PAP a examiné le programme proposé et l'a recommandé, avec quelques modifications mineures, aux Parties Contractantes pour approbation (UNEP/WG.129/8).

2. La Quatrième réunion ordinaire des Parties Contractantes (septembre 1985) a amendé et approuvé le programme et le budget du PAP pour 1986-1987 (UNEP.IG.56/5).

3. La Réunion conjointe des Points Focaux Nationaux du PB et du PAP (Athènes, avril 1986) a pris note de la mise en application du Programme pour 1985 et le premier trimestre de 1986, en formulant quelques recommandations s'y rapportant (UNEP/WG.143/8). Ces recommandations ont été dûment respectées dans le suivi du programme (surtout celles portant sur la revision des Répertoires, la gestion des déchets solides, la surveillance des émissaires sous-marins, les propositions de projets coopératifs, etc...)

II TABLEAU DES RESULTATS PAR ACTION

1. SUPPORT AU PAP

Dans le cadre du "Support général", le PAP/CAR a produit:

- 4 éditions du Bulletin du PAP (en anglais, français et arabe) en 300 exemplaires qui ont été distribués aux institutions intéressées de toutes les Parties Contractantes, aux organismes des N.U. et aux organisations internationales;
- des documents pour la Réunion conjointe (1986) des Points Focaux Nationaux du PB et du PAP;
- proposition de Programme pour 1987 et cadre général du Programme pour la période biennale qui vient.

Des relations et des liens étroits formés entre le PAP et les Points Focaux ont été maintenus. De même, dans certaines actions prioritaires, des démarches ont été faites pour dresser une liste référentielle de documents dans le but de créer une banque de données du PAP.

2. REPERTOIRES DES INSTITUTIONS ET EXPERTS

Les répertoires appartenant au deuxième groupe ont été achevés et publiés. Ils concernent les domaines prioritaires suivants:

- (a) Etablissements humains - en deux volumes;
- (b) Protection des sols - en deux volumes;
- (c) Tourisme - en un volume.

A la différence du premier groupe de Répertoires (publiés en 1983-1984), la réaction des institutions et experts méditerranéens à ce deuxième groupe était beaucoup plus prompte, ceci facilitant la collecte de renseignements et leur utilisation lors du choix d'experts et d'institutions pour la future coopération bilatérale et multilatérale dans différents domaines prioritaires. Malheureusement, dû au retard à l'afflux de données de deux grands pays touristiques, le Répertoire sur le tourisme est resté inachevé. Au cours de 1987, il sera complété par un appendice.

3. ACTIVITES DANS LE CADRE DU DOMAINE PRIORITAIRE "ETABLISSEMENTS HUMAINS"

3.1. Action prioritaire "Gestion des ressources en eau dans les petites îles et zones côtières isolées méditerranéennes"

3.1.1 Activités accomplies.

- Etude approfondie sur (a) les expériences en gestion des ressources en eau dans les petites îles de valeur environnementale particulière (France) et (b) les expériences en dessalement (Italie).
- Missions s'occupant de thèmes présélectionnés d'intérêt pour les pays-hôtes (Chypre, Yougoslavie, Grèce, Espagne et Malte - préparées en commun avec l'OMS), suivies de rapports de missions et d'une synthèse thématique.
- Séminaire sur les eaux et l'assainissement dans les petites îles et zones isolées méditerranéennes (Palma de Majorque, 24-26 septembre 1986) préparé en commun avec l'OMS et avec la participation de 11 pays méditerranéens et du Portugal,

- ainsi que celle des représentants de l'UNESCO, l'ACSAD, l'Institut Méditerranéen de l'Eau (IME) et d'un grand nombre d'experts espagnols. Le séminaire a pris note et a discuté des rapports de missions (l'île de Nisyros en Grèce, Majorque en Espagne, Silba en Yougoslavie et le site de Maroni à Chypre), des études approfondies (Italie, France), d'un exemple de la modélisation d'aquifères (ACSAD), du rapport de l'UNESCO sur l'hydrologie et le bilan d'eau dans les petites îles, d'un article sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans l'archipel des Açores, des rapports sur la gestion des ressources en eau en Espagne et en Syrie et d'un article sur la gestion des ressources en eau des Baléares. Les propositions et les recommandations sont contenues dans le rapport du séminaire (PAP-3/SM.1/1).
- Groupe de travail du PAP/CAR et de l'OMS/EURO sur les eaux et l'assainissement dans les grandes îles et zones côtière isolées à population variable due au tourisme (Malte, 9-12 décembre 1986), avec la participation de 14 pays méditerranéens et du Portugal, ainsi que celle de l'UNESCO et de l'OMI. Le groupe a examiné les problèmes de l'utilisation combinée des eaux superficielles et souterraines dans des aires avec population variable (Chypre), l'alimentation en eau par les bateaux-citernes (Grèce), l'alimentation par le dessalement (Malte), l'utilisation possible des sources sous-marines (Sicile), la réutilisation agricole des effluents urbains (Majorque), l'approvisionnement en eau d'un groupe d'îles par les bateaux-citernes (Brac et Hvar en Yougoslavie, Arwad en Syrie), traitement des eaux et protection contre la pollution dans des zones côtières connaissant une activité touristique remarquable (Portugal, Israël). Ont été également discuté les aspects sanitaires de l'alimentation en eau dans des conditions des besoins accrus (Crète, Portugal, Turquie) ainsi que la possibilité d'utilisation des critères écologiques pour déterminer la qualité des eaux côtières.
- Réunion d'experts convoquée dans le but de définir le cadre thématique et le contenu d'un Manuel de gestion et d'assainissement des ressources en eau dans les îles et zones côtières méditerranéennes (PAP-3/EM.3/1).
- Termes de référence pour la préparation de rapports sur les problèmes d'alimentation en eau des zones côtières dans les pays arabes méditerranéens.

3.1.2 Conclusions d'intérêt pour la région méditerranéenne.

- La capacité limitée des ressources en eau dans des îles requièrent des quantités supplémentaires pour le développement futur, en premier lieu pour le tourisme dont le développement est favorisé dans la majorité des pays méditerranéens.
- La protection des ressources en eau contre la pollution a la même importance que la solution de problèmes des eaux.
- L'utilisation de techniques traditionnelles de collecte des eaux de pluie devrait être poursuivie conjointement avec celle de technologies contemporaines.

- Les sources alternatives d'alimentation en eau devraient immédiatement être examinées, présélectionnées et utilisées.
- La réutilisation des eaux usées, surtout aux fins agricoles, devrait être étudiée en profondeur et mise en application partout où cela est possible.
- La solution de problèmes de gestion des ressources en eau, ainsi que de ceux d'assainissement et de développement du tourisme devraient constituer un processus simultané.
- Des connaissances existantes permettent l'échange pratique d'expériences et, grâce aux méthodes scientifiques, l'optimisation de la gestion des ressources en eau.

3.1.3 Résultats.

- rapports de mission;
- deux études approfondies de cas;
- rapport du séminaire (Palma de Majorque);
- rapport du groupe de travail (Malte);
- cadre thématique pour le manuel;
- choix de textes et documents publiés sous forme de Rapports techniques du PAM (Technical Reports Series).

On a créé des conditions indispensables à la mise en pratique des actions (missions), à l'introduction de la gestion des ressources en eau dans le processus de la planification intégrée (Eaux-Assainissement-Tourisme), et à l'organisation des cours de formation.

3.1.4 Réseau d'experts.

Cinquante experts de 14 pays méditerranéens ont apporté leur contribution active à cette action prioritaire.

3.2 Action prioritaire "Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes"

3.2.1 Activités accomplies

- Etudes de démonstration sur les expériences et problèmes de planification côtière en France, Grèce, Italie, Israël, Espagne, Tunisie, Turkey et Yougoslavie; ainsi que leur synthèse.
- Séminaire sur la planification intégrée et la gestion des zones côtières méditerranéennes (Athènes, 25-27 juin 1986), organisé en coopération avec le Ministère de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et des Travaux Publics de la République de Grèce. Les participants de 12 pays méditerranéens ainsi que les représentants de l'UNESCO, de l'OMS, du Plan Bleu et du PAM ont pris part au séminaire, y compris une vingtaine d'experts grecs. Le séminaire a pris note et discuté des études de démonstration suivantes: Languedoc-Roussillon (France), Amravkikos (Grèce), Caesarea-Netanya (Israël), Cinque Terre (Italie),

- Catalogne (Espagne), Antalya du Sud (Turquie), Baie de Rijeka (Yougoslavie) et Halki (Grèce - présentée par l'UNESCO). Les conclusions et recommandations figurent dans le rapport du séminaire (PAP-4/EM.2/1).
- Termes de référence pour la préparation des documents d'atelier avaient été formulés et distribués aux auteurs.
- Une mission consultative a visité la Tunisie et le Maroc pour (a) se familiariser avec l'état de la planification intégrée des zones côtières dans ces pays; (b) identifier les besoins et l'intérêt concernant l'échange d'expériences et/ou formuler les propositions de projets pilotes; et (c) présenter par le détail la méthodologie de planification de l'utilisation de la mer. Des constatations et propositions pour l'avenir sont contenues dans le rapport de mission.

3.2.2 Conclusions d'intérêt pour la région méditerranéenne

- Dans la plupart des pays méditerranéens, les processus de planification intégrée dans les zones côtières n'ont pas été appliqués dans leur totalité.
- Les plans et projets de développement intégré devraient inclure, en tant que composantes intégrales, non seulement la zone côtière mais aussi l'atmosphère, la zone infralittorale et l'arrière-pays.
- Nonobstant les différentes méthodologies de planification appliquées dans pays méditerranéens, il existe la nécessité et les éléments pour l'élaboration d'une approche méthodologique de la planification intégrée des zones côtières méditerranées.
- Les technologies et méthodes contemporaines n'ont pas entièrement été utilisées en tant qu'outils à la planification intégrée.
- Une grande partie de la frange côtière dans les pays industrialisés et dans ceux en voie de développement n'est pas couverte par des plans appropriés de développement et de gestion.
- Des connaissances internationales recueillies surtout par les organismes du système des N.U. et des expériences acquises grâce aux autres actions du PAP, devraient être introduites dans les processus de planification intégrée, en partant d'une base méthodologique commune et en utilisant une approche interdisciplinaire et multisectorielle.

3.2.3 Résultats

- études de démonstration;
- rapport du séminaire;
- rapport de la réunion d'experts sur la préparation d'ateliers concernant les bases méthodologiques et les outils de planification intégrée et de gestion des zones côtières;

- une série de documents à publier sous forme de Rapports Techniques du PAM.

Des conditions indispensables à l'envoi de missions aux différents pays et à l'assistance lors de l'élaboration de plans ont été créées.

3.2.4 Réseau d'experts.

Plus de 50 experts de 13 pays méditerranéens ont apporté leur contribution à cette action prioritaire.

3. Action prioritaire "Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques méditerranéens"

3.3.1 Activités accomplies.

- Suivant les conclusions du séminaire tenu à Split en 1985, ont été achevées 7 études de démonstration (y compris leur synthèse) sur les expériences en protection et en réhabilitation des sites présélectionnés méditerranéens à Chypre (Nicosia), en France (Marseille - Panier), Israël (Caesarea), Italie (Gênes), Espagne (Malaga - Perchel), Tunisie (la médina de Tunis), au Maroc (Fès) et en Yougoslavie (Split).
- Le séminaire sur les expériences en protection et en réhabilitation des sites présélectionnés méditerranéens s'est tenu à Split du 16 au 19 avril 1986, avec la participation de 12 pays méditerranéens, de l'UNESCO, OMS, ICCROM et ICOMOS. Le séminaire a examiné et discuté les études de démonstration présentées et leur synthèse ainsi que les questions portant sur la sauvegarde des centres historiques de Damas et Alep (Syrie), Safranbolu (Turquie) et de l'île de Santorini (Grèce). Le séminaire a également examiné une communication sur l'approche possible de la sélection de critères en matière d'identification des sites historiques d'intérêt commun méditerranéen (préparé par le PAP/CAR et par un conseiller de l'ICCROM). Les conclusions et recommandations figurent dans le rapport du séminaire (PAP-5/SM.2/1)
- La réunion d'expert sur la préparation d'un atelier en matière d'analyse de l'état actuel du patrimoine architectural et urbain en Méditerranée (Split, les 2 et 3 juin 1986) a suggéré les objectifs et le contenu de l'atelier et des documents substantiels (PAP-5/EM.2/1).
- Des auteurs ont été désignés et des documents traitant des sujets méthodologiques ont été commandés.
- Des études supplémentaires de démonstration ont été commandées sur les sites choisis historiques en Turquie, Grèce et Egypte pour compléter un tableau relatif à la typologie historique et urbaine en Méditerranée.

- Une mission consultative envoyée à Chypre avait pour but l'échange d'expériences avec les experts locaux sur les problèmes de protection d'une partie du noyau historique de Nicosie.
- En coopération avec un conseiller de l'ICCROM, il a été préparée une communication sur les critères possibles relatifs à la sélection de 100 sites historique d'intérêt commun méditerranéen. Ensemble avec l'Unité de coordination du PAM, le Centre a pris part aux entretiens avec le Président de l'ICOMOS sur les modalités de la mise en oeuvre de cette action.

3.3.2 Conclusions d'intérêt pour la région méditerranéenne

- Les établissements historiques dans les zones côtières méditerranéennes font partie de l'identité unique méditerranéenne;
- L'état des établissements historiques requiert une protection, une reconstruction et une réhabilitation intensives et urgentes;
- Conscients des valeurs culturelles et historiques de ces établissements, tous les pays méditerranéens continuent à prendre des mesures de protection et de réhabilitation;
- Une analogie frappante des approches de la sauvegarde et de la réhabilitation ainsi que des doctrines appliquées dans la majorité des pays méditerranéens laissent suffisamment d'espace pour la détermination d'une doctrine et d'une procédure unifiées de réhabilitation des établissements historiques méditerranéens.
- Autant qu'ils sont en harmonie avec les plans nationaux de développement, les établissements historiques méditerranéens devraient être considérés et traités comme facteurs décisifs de développement socio-économique. En même temps, le développement futur (surtout du tourisme) devrait tenir compte de son impact possible sur les établissements historiques (mise en harmonie de plans, études d'impact, etc..)
- Une priorité absolue dans toutes les actions nationales et régionales devrait être accordée à la sauvegarde et à la réhabilitation des établissements historiques dans en zones sismiques.

3.3.3 Résultats.

- études de démonstration;
- rapports de deux séminaires;
- articles sur des thèmes méthodologiques;
- rapports de missions;
- jeu de documents de la première phase de l'action, publié sous forme de Rapports Techniques du PAM.

Dans la période qui vient, des conditions seront créées pour l'organisation d'ateliers, missions et cours de formation ainsi que celles pour l'introduction de la sauvegarde et de la réhabilitation des établissements historiques dans la planification intégrés et dans l'aménagement du territoire dans les zones sismiques.

3.3.4 Plus de 40 experts de 14 pays méditerranéens ont pris part à cette action.

3.4 Action prioritaire "Aménagement du territoire dans les zones sismiques"

3.4.1 Activités accomplies.

- Suivant les recommandations du séminaire tenu à Cetinje en 1985 et dans les limites du cadre thématique retenu, plusieurs études de démonstration ont été commandées et préparées par les pays suivants: Algérie (Seismic Hazard Assessment and Land Capability Analysis in Ech-Cheliff), France (Aléa sismique et centre historiques: cas de Marseille), Italie (Organisation de la protection civile), Turkey (Legislation and Institutional Framework Relative to the Reduction of Seismic Risk) et Yougoslavie (Principal Issues in Determining the Seismic Vulnerability and the Accepted Seismic Risk). Le PAP/CAR a préparé une synthèse des études de démonstration.
- En coopération avec l'UNDRO, UNCHS, UNESCO et UNIDO, le PAP/CAR a formulé une proposition de projet intitulée " Programme de coopération en matière de réduction des risques sismiques dans la région méditerranéenne". Le programme englobe:
 - une synthèse des connaissances et expériences indispensables à la formulation des politiques nationales appropriées;
 - développement des approches multidisciplinaires et complexes retenues dans la recherche et la gestion des risques sismiques dans les pays méditerranéens;
 - développement des projets de réduction de l'aléa sismique en tant que partie intégrale de l'aménagement du territoire et des techniques d'élaboration des projets de génie civil;
 - promotion et encouragement de la préparation aux séismes;
 - sensibilisation du public aux risques sismiques.

A l'intérieur de ce projet, les résultats à obtenir et les actions à entreprendre sont comme suit:

- une synthèse des connaissances et expériences éléments de base des politiques nationales
- deux ateliers et deux séminaires consacrés aux spécialistes;
- deux tables-rondes consacrées aux décideurs;
- marches à suivre et textes touchant les thèmes méthodologiques consacrés aux risques sismiques;
- formation de professionnels;
- proposition pour la coopération permanente méditerranéenne dans le domaine de la réduction de l'aléa sismique.

Les organismes intéressés par le projet devraient procurer les connaissances et expériences internationales, tandis que la mise sur pied de différentes sections du projet sera confiée aux pays méditerranéens disposant de hautes connaissances scientifiques dont ils assureront la mise en pratique.

- Séminaire sur la réduction des risques sismiques dans la région méditerranéenne (Gênes, 16-18 octobre 1986) qui a été organisé en coopération avec les autorités régionales de Liguria, la Municipalité de Gênes et sous les auspices du Ministère de la Protection Civile d'Italie. Y ont participé les représentants de 12 pays méditerranéens, de l'UNDRO, UNCHS et UNESCO ainsi que plus de 100 experts italiens. Le séminaire a examiné les études de démonstration présentées et leur synthèse ainsi que la communication de l'UNESCO sur l'impact des activités de l'UNESCO concernant la réduction des risques sismiques au niveau régional. Le séminaire a pris note d'une proposition de projet intitulée "Programme de coopération de la réduction des risques sismiques dans la région méditerranéenne", et l'a soutenu à l'unanimité, en recommandant son lancement immédiat. Prenant en compte le haut niveau des connaissances scientifiques accumulées en Italie, les participants au séminaire ont exprimé leur désir que l'Italie offre l'hospitalité au projet. Les conclusions et recommandations figurent dans le rapport du séminaire (PAP-6/SM.2/1).
- Conjointement avec les organismes concernés, le PAP/CAR a soumis la proposition de projet au PNUD - Bureau Européen, pour le soutien financier dans le Cycle suivant de programmation (1988-1991). "Task Force III" - Science et technologie a approuvé la proposition, la décision finale concernant le financement appartenant au Bureau du PNUD à New York. Au début de 1987, la proposition a été également soumise au PNUD - Etats Arabes, pour examen. Au nom des organismes et du PAP/CAR, l'UNDRO et l'Unité de coordination pour le PAM ont adressé une proposition aux autorités italiennes pour leur demander de soutenir financièrement le projet en lui offrant l'hospitalité.

3.4.2 Conclusions d'intérêt pour la région méditerranéenne.

- La Méditerranée constitue une large zone sismique où un nombre de pays sont constamment menacés par les séismes. Ce fait doit être pris en compte lors de la planification et de l'exploitation des ressources, y compris la protection de l'environnement.
- Les pays méditerranéens et les organismes spécialisés des N.U. ont accumulé une énorme expérience en matière de séismes, ceci facilitant les démarches à faire pour réduire les risques sismiques.
- Le savoir disponible manque toujours de cohérence et de dimension interdisciplinaire; en plus, il n'est pas adéquatement introduit dans les processus de prise de décisions ni dans la planification et la gestion des zones côtières méditerranéennes.

- Certains pays méditerranéens (quelques-uns parmi eux développés) ont acquis le haut niveau d'expérience permettant l'échange de connaissances et la coopération permanente entre les pays de la région en matière de réduction des risques sismiques.
- Le savoir accumulé n'a pas été adéquatement introduit dans l'aménagement du territoire. Une action immédiate dans ce sens devrait avoir la priorité absolue.

3.4.3 Résultats.

- cadre thématique;
- documents et rapports du premier et du deuxième séminaire;
- proposition de projet de coopération.

3.4.4 Réseau d'experts.

Environ 30 experts de 13 pays méditerranéens et 4 organismes des N.U. (UNDRO, UNCHS, UNIDO, UNESCO) ont activement pris part à cette action prioritaire

3.5 Action prioritaire "Déchets solides et liquides - collecte, élimination et gestion"

3.5.1 Activités accomplies.

- L'apport du PAP à la surveillance continue des émissaires sous-marins. Conformément au programme approuvé pour 1986-1987, le PAP devrait, au sein de cette activité, procurer aux pays un soutien technique approprié lors de la planification et la gestion des émissaires sous-marins des eaux usées urbaines. Pour cette raison, une réunion d'expert du PAP/CAR-OMS-PNUE/PAM a été organisée à Split les 27 et 28 mars 1986. La réunion a discuté, amendé et accepté un programme unifié proposé de surveillance continue des paramètres physique, chimique et microbiologique, en identifiant les sites susceptibles à l'organisation de cette surveillance. Le programme revu de surveillance est mentionné dans le document PAP-7/EM.1/4. Le PAP a également participé à la réunion concernant la préparation du programme pour la modélisation mathématique de l'impact des émissaires sous-marins sur la qualité d'eau de mer (Athènes, 16-18 décembre 1986). Des accords ont été conclus avec des institutions de quatre pays sur l'organisation de la surveillance continue ainsi que sur les modes de traitement de données et de leur utilisation pour des projets techniques. Vu que le MEDPOL n'est pas en mesure d'assurer les moyens pour le soutien du monitoring, cette action doit être ajournée à un an ou plus.
- Préparation d'un Manuel de gestion des déchets solides. Suivant les recommandations de la réunion des PFN tenue à Athènes en 1986, le PAP a, en commun avec l'OMS, entamé la préparation d'un manuel de gestion des déchets solides spécifiques pour les Etats riverains de la Méditerranée, tenant particulièrement compte des besoins des pays en développement. A cette fin, on a obtenu une autorisation du

Gouvernement algérien à l'utilisation du manuel précédemment préparé par les experts algériens et l'OMS. Du 9 au 12 décembre 1986, une réunion d'expert a été organisée à Split pour définir les objectifs, le contenu et les modes de préparation de ce manuel (PAP-7/EM.3/1). Conformément aux conclusions de la réunion et après avoir obtenu le consentement de l'OMS, le PAP/CAR a fait les premières démarches pour la préparation d'une ébauche du manuel.

- Préparation d'un manuel de gestion des déchets liquides. En coopération avec l'OMS, le PAP a essayé d'engager un ou plusieurs experts pour la préparation d'une ébauche du Manuel, mais cela n'était pas réalisable dans les limites des fonds alloués.
- Rapports nationaux sur l'état et les problèmes liés à la gestion des déchets solides et liquides dans les pays méditerranéens. Des mesures étaient entreprises pour compléter les rapports nationaux de sorte que, jusqu'à ce jour, 11 rapports sont parvenus au PAP.

3.5.2 Résultats.

- rapports nationaux;
- rapports sur les réunions d'experts;
- textes préparatoires pour le guide de gestion des déchets solides;
- textes préparatoires pour le monitoring et la modélisation mathématique de l'impact des eaux usées urbaines des émissaires sous-marins sur les eaux de mer.

3.5.3 Réseau d'experts.

En coopération avec l'OMS et l'Unité de coordination du PAM, 25 experts de 12 pays méditerranéens ont pris part à cette action.

4. Action prioritaire "Promotion de la protection du sol comme composante essentielle de la protection de l'environnement dans les zones côtières méditerranéennes"

4.1 Activités accomplies.

- Conformément aux conclusions de la réunion d'experts tenue en 1985, les études approfondies suivantes ont été commandées : "Integrated Approach to the Management of Catchment Areas in Italy"; "Experimental Research of Factors and Mechanisms of Soil Erosion Processes in Israel"; "Protection of Soil against Wind Erosion in Libya"; "Impact of Forest Management on Soil Protection in Morocco"; "Making and Use of the Soil Erosion Maps in the Mediterranean Coastal Zones of Turkey"; "Protection des terres agricoles dans les zones côtières contre l'utilisation non agricole" et "Protection of Agricultural Land from Non-agricultural Uses in the Adriatic Coast of Yugoslavia". Pour des raisons différentes, ces études sont restées inachevées, ce qui a retardé le déroulement du séminaire initialement prévu pour 1986.

- Définition et élaboration du projet de coopération relatif à la surveillance continue de l'érosion causée par les eaux de ruissellement. Des réunions préparatoires avec l'ACSAD et la FAO ont été organisées, une proposition de projet a été formulée et l'intérêt des pays ainsi que les sites propices au monitoring ont été identifiés. Des missions ont été envoyées en Syrie (conjointement avec la FAO), Italie et Tunisie. Les résultats des missions, y compris les suggestions concrètes en matière de coopération et d'élaboration des éléments du projet sont mentionnés dans les rapports de missions.
- Basée sur les rapports nationaux préparés et sur les résultats de réunions et missions, la formulation de programme de l'aménagement des bassins versants en tant que forme spécifique de l'approche écologique des problèmes de la protection du sol dans les zones côtières, est en cours de préparation.
- Un choix de documents est en préparation pour être publiés sous forme de MAP Technical Reports Series.

4.2 Conclusions d'intérêt pour l'entière région méditerranéenne.

- Toutes les zones côtières méditerranéennes sont soumises à l'érosion hydrique, éolienne et marine. Certaines aires sont également menacées par la salinisation et la sodification, l'accumulation des dunes et l'appauvrissement des sols. L'abandon des terres arables, particulièrement dû à la croissance des villes, est fréquent. Les problèmes causés par les incendies de forêt, le glissement et l'affaissement du terrain sont considérables.
- L'érosion par le ruissellement et l'abandon des terres cultivables sont déclarés comme problèmes prioritaires dans le domaine de la protection des sols. L'abandon des terres cultivables dû à l'expansion urbaine devrait être freiné par des mesures appropriées, par un processus adéquat de planification intégrée, en particulier.
- Le suivi scientifique des processus d'érosion, surtout de ceux qui sont causés par le ruissellement, existe déjà dans la majorité des pays méditerranéens, tandis que des projets subrégionaux de surveillance sont en cours ou achevés. Vu que la méthodologie de monitoring n'est pas unifiée, la comparaison de résultats et l'échange d'expériences se sont avérés plutôt difficiles.
- Il s'est montré la nécessité de préparer une proposition de projet de monitoring des processus d'érosion par le ruissellement qui serait basé sur une méthodologie unifiée, tout en créant les conditions favorables à leur mise en application.
- Un nombre de pays ont exprimé le désir d'accueillir des missions qu'elles aideront dans la solution de problèmes en la matière,

la formation du personnel, la coopération dans le processus de l'éducation et la création d'institutions et services professionnels.

4.3 Résultats.

- études détaillées;
- rapports sur les réunions d'experts;
- proposition de projet de coopération;
- rapports de missions;
- concept de programme particulier écologique.

4.4 Réseau d'experts.

Outre la FAO et l'ACSAD, 25 experts de 13 pays méditerranéens prennent actuellement part à cette action.

5. Action prioritaire "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement"

5.1 Activités accomplies.

- Des rapports nationaux de 9 pays ont été achevés ainsi que leur synthèse.
- Une réunion a été organisée avec les représentants de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour concerter les activités et se mettre d'accord sur la coopération future.
- La première réunion d'experts a eu lieu à Split du 21 au 23 mai 1986, avec la participation de l'OMT, du Plan Bleu et des experts de 7 pays méditerranéens. La réunion a discuté les rapports nationaux présentés et leur synthèse et a formulé une proposition de suivi de l'action (PAP-9/EM.1/1).
- Se basant sur les recommandations de la réunion d'experts, des thèmes et des sites pour la préparation d'études de cas ont été choisis, les conditions de leur élaboration ont été créées, les auteurs ont été désignés et les études de cas ont été commandées.
- Vu le retard dans la préparation des documents commandés, le séminaire initialement prévu en 1986 a dû être ajourné à l'an 1987.

5.2 Conclusions d'intérêt pour l'entière région méditerranéenne.

- Dans leurs programmes de développement, tous les pays méditerranéens accordent un rôle important au tourisme, qui est considéré comme base du développement.
- Dans la plupart des zones méditerranéennes, le développement intensif du tourisme, souvent incontrôlé, a provoqué de nombreux problèmes tels que: dégradation de l'environnement, sururbanisation, développement basé sur une seule industrie, insuffisance d'infrastructures indispensables, y compris problèmes particuliers d'alimentation en eau de bonne qualité.

- Grâce au développement contrôlé du tourisme contrôlé et, en premier lieu, tenant compte de l'expérience négative, il est possible - par le biais de la planification intégrée, des estimations de la capacité d'accueil et des analyses d'impact sur l'environnement - d'arriver à un développement mis en harmonie avec la promotion et la protection de l'environnement.
- Le taux élevé de croissance de la population saisonnière dû au tourisme implique des besoins spécifiques, surtout au regard du transport, de l'alimentation en eau et en énergie et en ce qui concerne l'assainissement. Des expériences et des connaissances acquises dans ces domaines devraient être introduites dans les processus de planification et de développement du tourisme, y compris la gestion des zones à vocation touristique.
- Une attention soutenue serait prêtée au problème de développement touristique des petites îles, des aires spécialement protégées et des établissements historiques, vu la vulnérabilité de leurs éco-systèmes.
- Certaines formes de tourisme (tourisme nautique, par exemple) mettent en évidence les impacts négatifs potentiels sur l'environnement; il est donc indispensable de prévoir des mesures particulières en vue d'assurer leur développement concerté avec l'environnement.

5.3 Résultats.

- rapports nationaux et leur synthèse;
- programme d'activités futures en fonction des besoins des pays et des problèmes identifiés d'importance.
- rapport sur la réunion d'experts;
- études approfondies (en cours d'élaboration).

5.4 Réseau d'experts.

L'OMT et l'UNESCO mis à part, quelque 20 experts de 11 pays ont pris part à l'action.

6. Action prioritaire: Projet coopératif du PAP/FAO/MEDRAP "Définition des critères écologiques de développement raisonné et de protection de l'aquaculture dans les zones côtières méditerranéennes"

6.1 Activités accomplies.

- Deux documents: "Aspects écologiques et socio-économiques de l'aquaculture dans la région méditerranéenne" et "Aquaculture et planification des zones côtières en Méditerranée - critères écologiques" ont été examinés, reproduits et distribués.
- Le PAP a participé au séminaire du MEDRAP "Ecologie et Aquaculture", tenu à Patras (Grèce) en soutenant financièrement une partie du programme.

- En coopération avec les représentants de la FAO et du MEDRAP, le programme coopératif a été élargi. Le projet englobera une étude des critères et paramètres écologiques concernant le développement des activités aquacoles, partant du fait que tout site propice à l'aquaculture est un éco-système spécifique. Les objectifs du projet sont de définir, mettre au point et améliorer une stratégie intégrée d'évaluation des sites et de suivie des activités aquacoles. Le projet englobera le recueil et le traitement des données respectives, l'élaboration et le test des hypothèses sur les modèles ainsi que la préparation du modèle final. Les résultats du projet engloberont également: données informatisées, modèles de système, lignes directrices pour le choix des sites et la programmation de la production, lignes directrices pour la gestion écologique des activités aquacoles, lignes directrices pour un suivi rationnel et permanent, et pour le cours de formation. Dans la première phase du projet, 3-5 études seraient analysées.
- A la réunion du MEDRAP et du PAP tenue à Split les 5 et 6 juin 1986, un programme d'élaboration du projet (PAP-10/9) a été mis sur pied.
- Des missions d'enquête ont été envoyées aux différents pays pour examiner l'état actuel et les renseignements disponibles sur les sites à introduire dans le projet; le PAP et la FAO ont envoyé des missions en Yougoslavie, Espagne, Turquie et Egypte, tandis que le MEDRAP a envoyé des missions en Tunisie et au Maroc.
- Les représentants du PAP ont pris part à la réunion du PNUE/FAO/MEDRAP (Tunis, décembre 1985) où était discuté le programme futur du MEDRAP ainsi que la coopération sur le projet commun. La réunion a soutenu l'orientation vers la protection des sites propices à l'aquaculture et à la gestion écologique des fermes aquacoles.

6.2 Conclusions d'intérêt pour l'entière région méditerranéenne.

- Dans leurs plans de développement, tous les pays méditerranéens, sans exception, prêtent une attention particulière au développement de l'aquaculture.
- Dans presque tous les pays, il existe des bases et des noyaux primitifs d'activités aquacoles. Des connaissances scientifiques développées et l'exploitation des fermes sur un plan commercial ou demi-commercial existent seulement en Espagne, France, Italie et Israël ainsi qu'en Yougoslavie et Grèce, mais à une échelle moins importante.
- Des critères de sélection des sites et des paramètres relatifs à l'identification des éco-systèmes en tant que ressources naturelles spécifiques d'aquaculture ne sont pas unifiés ni adéquatement appliqués aux procédures de sélection des sites et d'aménagement des fermes aquacoles.

- Le MEDRAP et la FAO sont généralement concentrés sur les aspects biotechniques du développement aquacole (production d'alévins, naissants et larves, croissance, nutrition, etc...) et beaucoup moins sur les aspects écologiques (i.e. étude des écosystèmes). L'approche écologique développée par le PAP a été appréciée et acceptée par la FAO, l'UNESCO, le MEDRAP et les pays participant au projet.
- Les connaissances existantes constituent une base sûre d'un développement plus intensif de l'aquaculture. Les besoins prioritaires pour la presque totalité des pays sont: personnel spécialisé, développement d'installations de production, création d'une gestion écologique et d'une surveillance continue financièrement justifiable, y compris identification et protection des sites.

6.3 Résultats.

- textes du séminaire;
- rapports de mission et autres documents;
- projet de coopération.

7 Action prioritaire "Sources d'énergie renouvelables"

7.1 Activités accomplies.

- Les critères pour un Centre méditerranéen d'énergies renouvelables ont été établis et transmis aux Points Focaux Nationaux afin d'identifier leur intérêt à offrir l'hospitalité au Centre. Jusqu'à présent, trois pays ont répondu PAP/CAR.
- Les études de cas suivantes ont été préparées: "Application of Solar Energy in Greenhouses and Solar Crop Drying" (Italie) et "Greenhouse Irrigation and Habitation Electrification with Photovoltaic Solar Energy" (Espagne). Une étude sur la mise en application de l'énergie solaire a été commandée de la France; une étude sur les expériences dans la mise en application de l'énergie solaire dans les serres et dans l'assèchement de récoltes est commandée de l'Egypte et une étude sur la conversion thermique de l'énergie solaire de la Yougoslavie.
- Des experts ont été envoyés au séminaire qui s'est tenu à Almeria (Espagne) en octobre 1986.
- Les auteurs des études de cas ont été désignés avec retard de sorte que le séminaire programmé en 1986 a dû être ajourné pour 1987.
- Ont été effectuées les actions préparatoires à l'organisation d'un cours de formation concernant la mise en pratique de l'énergie solaire et éolienne.

7.2 Résultats.

- études de cas;

7.3 Réseau d'experts.

Un réseau de 15 experts de 7 pays a été créé.

8. Action prioritaire "Evaluation des impacts sur l'environnement (EIA)"

8.1 Activités accomplies.

- Les questionnaires sur la mise en application de l'EIA ont été distribués aux Points Focaux Nationaux. Les réponses de 11 pays ont été reçues.
- Les documents suivants ont été préparés: "Processus d'évaluation des impacts sur l'environnement (EIA) dans les pays méditerranéens" (comme résultat des réponses introduites dans les questionnaires), et "EIA - Procédure et lignes directrices proposées", ainsi que les termes de référence pour la préparation des études de l'EIA sur un port de plaisance, un ensemble touristique, un émissaire sous-marin pour une ville ayant moins de 100 000 habitants, une installation de traitement des eaux usées à l'usage d'une ville ayant plus de 100 000 habitants et une installation de traitement des eaux usées pour une ville entre 10 000 et 100 000 habitants.
- Les documents préparés ont été discutés lors d'une réunion d'experts du PNUE-PAP-OMS tenue à Split en juillet 1986. Les recommandations et conclusions de la réunion sont mentionnées dans le rapport PAP-12/EM.2/1.
- Suivant les conclusions de la réunion de juillet, des ajustements ont été apportés dans les documents et la version finale a été discutée à la réunion de novembre 1986, qui a également servi de "briefing" pour une mission en Yougoslavie (PAP-12/EM.3/1).
- Les pays participants ont été appelés à témoigner leur intérêt aux cours de formation et à l'accueil des missions qui présenteraient des procédures révolues de l'EIA. Dix pays ont répondu.
- Une réunion d'experts a été organisée pour la formulation finale de procédures simplifiées de l'EIA ainsi qu'une mission qui a discuté avec des représentants yougoslaves le problème de mise en oeuvre de l'EIA en Yougoslavie, y compris la présentation de procédures simplifiées.
- Une autre mission a été envoyée en Turkey pour présenter les procédures avancées de l'EIA. Les résultats de la mission figurent dans le rapport de mission.

8.2 Conclusions d'intérêt pour l'entière région méditerranéenne.

Les procédures de l'EIA ne sont entièrement appliquées que dans quelques pays méditerranéens. Les procédures varient, les méthodologies appliquées sont complexes, coûteuses et prennent trop de temps. Dans la majorité des pays en développement, l'EIA est appliquée partiellement ou elle ne l'est nullement, le problème particulier résidant dans le fait que la méthodologie requiert l'engagement des experts étrangers. C'est la raison pour laquelle les activités du PAP, en coopération avec le PNUE, le PAM et l'OMS, sont focalisées sur le développement d'une procédure simplifiée, y compris des analyses basées sur des analogies qui, dans la plupart des cas, répondront aux besoins, surtout dans les pays industrialisés. Un intérêt remarquable éveillé chez les pays de la région à la mise en pratique de cette méthode simplifiée prouve que la présente orientation est en bonne voie et que cette activité devrait jouer un rôle important dans les activités futures du PAP.

8.3 Résultats.

- deux documents de base;
- rapports de mission;
- création de conditions nécessaires pour organiser des cours de formation au niveau national et/ou subrégional.

9. Activité spécifique: "Interrelations côte - arrière-pays"

9.1 Activités achevées.

- Le document d'introduction "Rapports socio-économiques entre côte - arrière-pays en Méditerranée en tant qu'élément essentiel de la planification intégrée des zones côtières et de la promotion des systèmes écologiques en Méditerranée" a été préparé.
- Une réunion d'experts a été organisée pour discuter le document d'introduction, les aspects divers des interrelations côte - arrière-pays et les problèmes et les expériences des pays. La réunion a également suggéré les activités à entreprendre par le PAP dans la période qui vient (PAP-13/EM.1/1).
- Conformément au programme proposé, les termes de référence pour les études de démonstration sur les cas spécifiques sont en cours de préparation.

9.2 Connaissances acquises en la matière.

- L'arrière-pays d'une zone côtière est une entité dynamique, naturelle, sociale et économique où existent des interrelations et des influences réciproques avec la zone côtière. Il ne s'agit donc pas nécessairement d'une entité géographique ou administrative.

- Ces interrelations se manifestent dans la majorité des pays méditerranéens et sont considérées comme un phénomène très important pour le développement des zones côtières, ainsi que pour la protection et la promotion de l'environnement. Ce phénomène se présente sous différentes formes et degrés, ainsi que ces conséquences.
- Les types les plus fréquents de relations entre l'arrière-pays et la côte sont: mouvements des populations, activités économiques, services sociaux, administration, culture et infrastructure.
- Les conséquences de ces relations sont: (a) pour les zones côtières: saturation de l'espace, surpeuplement, sous équipement urbain, congestion des infrastructures de communication et problèmes de l'environnement; (b) pour l'arrière-pays: dépeuplement, exode rural, abandon des activités économiques et de l'agriculture, exode de la matière grise et des compétences, coût élevé des équipements et des infrastructures, et manque de processus de développement.
- Les mesures retenues par différents pays dans le dessein d'arriver à un développement équilibré entre les zones côtières et leur arrière-pays sont différentes et spécifiques. Ces mesures se reflètent dans les politiques nationales, l'élaboration des plans régionaux et dans des mesures incitatives et restrictives de l'économie politique.
- Sans égard aux mesures retenues, des tendances négatives toujours prédominent, ceci étant une raison de plus pour s'inquiéter et donnant le champ de la future coopération et de l'échange d'expériences entre les pays méditerranéens.

9.3 Réseau d'experts.

Un réseau initial de 10 experts provenant de 7 pays a été établi.

III COORDINATION ET COOPERATION

1. Les relations du PAP/CAR avec l'Unité de coordination du PAM et la coopération avec le Plan Bleu ont été continues et intensives. De même, la coopération a été établie avec le MEDPOL et les autres composantes du PAM ainsi qu'avec les Bureaux de PNUE à Genève et à Paris. Le Centre a régulièrement informé le Bureau central du PNUE à Nairobi de toutes les questions financières importantes.
2. Le Centre a établi la coopération avec l'OMS/EURO dans les domaines concernant les ressources en eau, la gestion des déchets solides et liquides et l'EIA; avec l'UNESCO dans les domaines de la gestion des ressources en eau, de la planification intégrée, de l'aménagement du territoire dans les zones sismiques, y compris les établissements historiques; avec L'UNDRO, l'UNCHS et l'UNIDO dans l'aménagement du territoire des zones sismiques; avec la FAO dans les domaines de la protection des sols et de l'aquaculture; et avec l'OMT dans le domaine du tourisme.

3. En ce qui concerne les organisations et institutions internationales, des relations promettant une fructueuse coopération ont été établies avec l'ACSAD (gestion des ressources en eau, protection des sols), l'ICCROM (établissements historiques), l'IGME -Grèce (ressources en eau), l'Atelier du Patrimoine de la ville de Marseille et avec d'autres organismes. A la fin de l'année, les premières démarches ont été faites pour établir une coopération avec l'ALECSO en plusieurs domaines prioritaires.
4. Par le biais de la coopération intensive avec les Points Focaux Nationaux ont été utilisées toutes les formes convenables et disponibles de communication, en fonction du degré d'urgence. A mesure que le PAP entrait dans la phase des actions opérationnelles, les communications devenaient de plus en plus fréquentes. Au cours de 1986, les représentants de six Points Focaux Nationaux ont visité le Centre. Des liens étroits et permanents du Centre avec les Points Focaux sont décisifs pour l'aboutissement des actions et pour le Programme en entier. Le rôle des Points Focaux et leurs suggestions et propositions écrites sont très précieuses dans la sélection d'experts, dans l'orientation du Programme vers des thèmes et activités d'intérêt pour les Parties Contractantes. Donc, il y a lieu de reconnaître les mérites des Points Focaux pour les liens que le PAP/CAR a établis avec des institutions nationales dans les domaines touchant les activités du PAP, bien que cela n'ait pas toujours été une tâche facile du fait que dans la majorité des cas, les autorités nationales responsables d'activités variées appartiennent aux différents Ministères ou institutions. Le Centre remercie chaleureusement les Points Focaux de leurs efforts, sans lesquels la mise en oeuvre du Programme en 1986 serait presque impossible.

IV ARRANGEMENTS FINANCIERS

1. L'afflux des moyens financiers alloués au PAP par le Fonds d'Affectation Spéciale a été régulier et les relations du Centre avec le PNUE-Nairobi se sont intensifiées, assurant une mise en oeuvre du Programme facile à réaliser.
2. La dépréciation du dollar a réduit le budget du PAP à 30 pour cent en 1986. Pour cette raison, le PAP a essayé de faire des économies (des missions de pays ont été préparées en commun avec des organismes des N.U. concernés; nombre réduit d'experts participant aux réunions, etc...). Pour la même raison, certaines missions ont dû être ajournées à l'année prochaine ainsi que la préparation d'un nombre de documents pour les activités envisagées en 1987.
3. Parallèlement avec l'élargissement des activités du PAP en 1986, ont considérablement augmentés les frais de divers services (poste et télécommunications, maintenance, reproduction de documents, etc...qui ne sont pas entièrement couverts par les moyens (du Fonds d'Affectation Spéciale et du pays-hôte) attribués au PAP en tant que support général. Il était donc nécessaire de recourir à certaines solutions provisoires. Il est à espérer que ce problème sera adéquatement résolu grâce à un commun accord entre le PAM et le pays-hôte du PAP/CAR.

4. Le pays-hôte et ses autorités compétentes ont promptement rempli envers le Centre leurs obligations financières et d'autres sortes. Nonobstant d'importantes difficultés, ils ont réussi à fournir au PAP des moyens supplémentaires pour couvrir ses frais augmentés.
5. Le programme et le budget du PAP pour 1986 n'avaient pas prévu certaines activités qui se sont avérées indispensables. Ce sont la création d'une banque de données et d'un centre de documentation, préparation de documents pour un public plus large et pour les médias, traduction de rapports en plusieurs langues, etc... Le programme pour 1986 n'est pas en mesure d'assurer au Centre le matériel non-consomptible additionnel (le troisième terminal de la machine de traitement des textes WANG; deux machines à écrire dotées de mémoires), ni les cours d'entraînement pour le personnel du PAP/CAR pour bénéficier entièrement des avantages de l'ordinateur. Il est à espérer que, dans un proche avenir, la structure et l'équipement du Centre répondront finalement aux besoins et aux exigences du Programme.